REÇU le 23 DEC. 2022

Blanche Weber Mouvement écologique 6, Rue Vauban L-2663 Luxembourg Roger Spautz Greenpeace Luxembourg 34, Av. de la Gare L-4130 Esch-sur-Alzette

Luxembourg, le 21 décembre 2022

Concerne: Votre lettre datée du 18 novembre

Chère Madame Weber, cher Monsieur Spautz,

Nous vous remercions pour votre courrier et l'intérêt dont vous témoignez aux activités de notre Banque. Nous prenons note avec grand intérêt de vos arguments et nous saluons le fait que votre mission consiste à responsabiliser les entreprises et attirer leur attention sur la problématique du réchauffement climatique en tant que défi majeur pour l'humanité.

Tout en insistant sur notre positionnement stratégique et notre volonté de nous établir en tant que facilitateur à la transition énergétique pour les acteurs de l'économie luxembourgeoise, il nous tient à cœur de répondre aux arguments avancés et d'y apporter quelques précisions supplémentaires.

En raison de la taille des grands producteurs d'énergie européens, nous sommes d'avis que leur dette verte possède un réel impact positif. Ces sociétés sont à la source de nombreux projets d'énergies renouvelables et - afin de soutenir la transition vers la consommation nette zéro-, il nous semble pertinent de continuer à pousser les grands acteurs à investir dans des projets d'énergies renouvelables à travers des coûts de financement réduits. Nos investissements dans ces sociétés sont faits à travers des obligations vertes qui répondent aux Green Bond Principles de l'International Capital Market Association (ICMA). Il est important de signaler que leurs dettes vertes (« Green Bonds ») ne sont en aucun point associées au nucléaire. A titre d'exemple, les obligations vertes de EDF ont été émises dans le but de financer des projets liés aux énergies renouvelables (principalement des éoliennes et des panneaux solaires).

Spuerkeess Asset Management, notre société de gestion, précise être à la date du présent courrier, exposée à 7 sociétés (sur un total de plus de 730 sociétés) qui dérivent plus de 5% de leurs revenus, d'activités liées au nucléaire. Or, nous tenons à souligner le positionnement de la Commission européenne sur le nucléaire dans le cadre de la taxonomie européenne sur les investissements durables. L'organe scientifique de la Commission « Joint Research Center » a évalué l'impact du nucléaire sur l'environnement et a conclu que le nucléaire avait un impact sur l'environnement équivalent aux autres énergies bas carbone. Parallèlement, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'OCDE ont tous placé le nucléaire comme étant encore une solution indispensable dans le but de lutter contre le réchauffement climatique.

Il va sans dire que nous respecterons tout adaptation éventuelle future au niveau de la taxonomie européenne.

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir pour un libre échange sur le sujet à votre meilleure convenance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Thorunn Egilsdottir

Corporate Communications Manager

Tél.: (+352) 4015-6071

thorunn.egilsdottir@spuerkeess.lu

Marco Rasqué da Silva Secrétaire Général

Tél.: (+352) 4015-2075 m.rasque@spuerkeess.lu

